

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

Avis est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal et a reçu l'approbation requise par la loi, le tout tel que ci-après indiqué :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-Z-76  
« Secteur rue Centrale nord-ouest »**

*« Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2009-Z-00 tel qu'amendé de façon à modifier la grille d'usages et normes H-415, créer la grille d'usages et normes H-417, modifier le plan de zonage afin de créer la zone H-417 à même une partie de la zone H-415 et à encadrer le redéveloppement de la zone H-415 »*

- Avis de motion : 13 septembre 2022;
- Adoption par le conseil municipal du premier projet de règlement : 13 septembre 2022;
- Assemblée publique de consultation : 26 octobre 2022;
- Adoption par le conseil municipal du second projet de règlement : 8 novembre 2022;
- Adoption par le conseil municipal du règlement : 13 décembre 2022;
- Émission du certificat de conformité par la MRC de Roussillon : 27 janvier 2023.

Ce règlement est entré en vigueur le 27 janvier 2023, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Roussillon.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site internet de la Ville ou en faisant une demande aux Services juridiques et greffe, par courriel au [greffe@vdsc.ca](mailto:greffe@vdsc.ca)

Donné à Sainte-Catherine, ce 27 janvier 2023



Audrey-Maude Parisien, notaire  
Greffière et directrice  
Services juridiques et greffe